



**ADEAR
LIMOUSIN**
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Nouvelle session 25

ENTREPRENDRE EN AGRICULTURE PAYSANNE

Formation certifiante

**Pour structurer son projet
d'installation en agriculture
paysanne en Limousin**

Date formation :
lundi 3 février au 28 novembre 2025

**70% DE
STAGE DANS
1 À 3 FERMES**

**24 JOURNÉES
DE
FORMATIONS**

**UN PARCOURS
PERSONNALISÉ**



Une formation de : **Projet en partenariat avec :**

et financé par :



ARDEAR
NOUVELLE
AQUITAINE

InPACT
Nouvelle-Aquitaine
Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale



UNION EUROPEENNE
Fonds Social Européen



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Pour qui ?

- Avoir un projet économique d'installation agricole en Limousin
- Avec ou sans diplôme agricole
- Avoir choisi sa ou ses productions principales
- Avoir déterminé son territoire d'installation (~ 50km)

- Être inscrit.e à Pôle Emploi
- Avoir la capacité à suivre une formation pendant 1 an
- Être véhiculé, avoir accès à un ordinateur

Quels objectifs ?

- Structurer son projet d'installation
- Adapter son activité à la réalité agricole du territoire choisi
- Savoir mobiliser les ressources du réseau
- Faire des choix techniques et stratégiques pour sa future activité
- Maîtriser les gestes techniques de son activité

Coût de la formation

- Formation financée par la Région et l'Union Européenne
- Possibilité d'une rémunération stagiaire par la Région

Parole d'accueillant.es :

" Un stage long permet de voir toutes les saisons et de créer un lien fort avec l'apprenante pour l'aider à construire son projet. "

" Notre accompagnement ne s'arrête pas avec la fin du stage, c'est un partenariat qui se profile. "



Concrètement

- **70 % de stage dans 1 à 3 fermes à temps plein :**
 - chez des paysan.nes accueillant.es qui vous accompagnent et vous forment pour construire votre projet
- **24 journées de formation collective**
 - Comprendre l'agriculture paysanne, dimensionner son projet économiquement, identifier son marché, comprendre les statuts juridiques, sociaux et fiscaux, appréhender l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise au quotidien, ...



- **un parcours personnalisé composé de :**
 - Temps de construction de projet : accompagnement individuel, travail personnel sur le projet, construction de son réseau, ...
 - Temps réflexif : 1 fois par mois avec l'accueillant.e pour faire le point sur le stage
 - Formations complémentaires en fonction des besoins

Pour consulter les CGS et le règlement intérieur : www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Nouvelle-Aquitaine

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap : nous contacter


Parole de stagiaires :

« On a pris le temps de regarder la comptabilité, j'ai fait mon prévisionnel grâce à leur comptabilité »

« Je suis capable de repérer et comprendre les choix fait et les contraintes de certains choix. »

Vous souhaitez candidater ?

- **Participer à un accueil collectif de présentation de la formation :**
 - lundi 1er juillet au Pôle Emploi de 9h00 à 12h00
 - Jeudi 5 septembre, à Tulle (19) de 14h30 à 16h30
 - Mardi 24 septembre à Limoges (87) de 14h30 à 16h30
 - Jeudi 3 octobre à Vallière (23) de 14h30 à 16h30
 - Jeudi 17 octobre à Limoges (87) de 14h30 à 16h30
- **Déposer son dossier de candidature**
Avant le lundi 28 octobre 2024 à eap@adearlimousin.com
- **Sélection des candidatures : entre le 29 oct. et le 8 nov.**
- **Les entretiens de sélection : les 18, 19, 20 novembre 2024**
- **Validation du choix des stages en décembre et janvier**
- **Démarrage de la formation le lundi 3 février 2025**



Entreprendre en agriculture paysanne est une formation qui existe sur d'autres territoires de la Région :

- En Dordogne, portée par la Maison des paysans
- Dans le Bearn, portée par l'ABDEA
- Dans le Pays Basque, portée par TREBATU



Contactez l'Adear Limousin



**Par mail : eap@adearlimousin.com
Par téléphone : 05 87 50 41 03**

Plus d'info sur notre site : adearlimousin.com